

Manipulations autour de l'antisémitisme : suis-je "parano" ou "bon pour l'hôpital psy" ?

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 30 avril 2018



Je m'interroge... Suis-je « parano », « complotiste » ou « bon pour l'hôpital psy comme mal-pensant » ?

Voilà plus d'un an, le 4 avril 2017, Sarah Halimi était assassinée après avoir été torturée de longues heures, puis jetée morte par la fenêtre au cri de « Allah Akbar » selon des témoins. Ceci par un « Français » (!) d'origine malienne de confession musulmane... Les faits se déroulant dans ce 11ème arrondissement de Paris bien connu par sa mosquée Omar et d'autres peccadilles.

Circonstances particulières, la lenteur de la police, son attentisme qui lui fit assister à la défenestration de la malheureuse... et le corps de celle-ci qui serait resté à vue bien plus de temps qu'il en est nécessaire et décent !

En période d'élection, l'affaire fut pratiquement étouffée par la presse officielle de propagande, par les politiques... Un article intéressante analysant le comportement de la presse :

<http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2017/06/06/31003-20170606AR>

[TFIG00183-meurtre-de-sarah-halimi-analyse-d-un-silence-mediatique.php](http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2017/06/01/31003-20170601AR-TFIG00183-meurtre-de-sarah-halimi-analyse-d-un-silence-mediatique.php)

Un certain François Molins, une pointure dans le monde judiciaire, procureur de Paris son état, déclare le 7 avril que ce drame, en l'état de l'enquête, n'est pas un meurtre antisémite mais que cette piste sera aussi explorée.

Que cela est dit avec des pincettes, le recul permet d'apprécier l'opération de déminage...

Le 12 juillet Kobili Traoré est « *mis en examen pour homicide volontaire au préjudice de Mme Attal-Halimi et pour séquestration* » ... De caractère antisémite reconnu ? Point !

Ce n'est qu'après un dizaine de mois, après moult circonvolutions judiciaires ASSURANT UN LOURD SPECTACLE... à destination de l'opinion publique, voire internationale, le parquet allant jusqu'à demander à la cour d'appel de trancher sur le sujet, que le 27 février 2018 le caractère antisémite est enfin retenu...

Entre temps, bien des interventions avaient eu lieu pour la reconnaissance de l'évidence...

Certes la famille, le CRIF, le 22 mai le courageux Goldnadel bien qu'il fût dans son rôle d'avocat de la famille qui avait bien besoin de cette pointure. Le 1er juin 17 intellectuels exigent que la vérité soit faite sur le meurtre de Sarah Halimi.

<http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2017/06/01/31003-20170601AR-TFIG00316-l-appel-de-16-intellectuels-que-la-verite-soit-dite-sur-le-meurtre-de-sarah-halimi.php>

Mais aussi la presse internationale -AIE !- le Times of Israël le 25 mai... La députée belge Frédérique Reis au parlement européen le 1er juin... L'image de la France qui sans ses juifs n'est plus la France, la France terre d'accueil en prend un coup. D'accueil, cela dépend pour qui, on avait déjà vu avec les chrétiens d'Orient... Onfray le 8 juin en remet une couche, s'interroge « *Comment peut-on tuer 2 fois cette dame ?...* ».

Puis c'est le tour de la néo-députée parisienne Brigitte

Kuster le 12 juillet, c'est déjà après les élections ! Puis le 16 juillet, Macron lors de la commémoration de la rafle du Vél d'Hiv demande à la justice de « faire toute la clarté ».

La caution se présente le 4 septembre « *En dépit de la réalité indiscutable du trouble mental aliénant, l'abolition du discernement ne peut être retenue du fait de la prise consciente et volontaire régulière du cannabis en très grande quantité .../... Autrement dit, le crime de Kobili Traore est un acte délirant et antisémite.* ». Qu'en termes choisis l'académie s'est exprimée...

Mais pas encore suffisant !

Ce n'est que bien après la visite de Netanyahu du 10 décembre 2017 que surviendra la reconnaissance du fait antisémite dans le meurtre de Sarah Halimi !

Puis le meurtre « de trop », bien sûr tout meurtre est de trop, mais pour nos politiques bien-pensants détenteurs des clés du camp du bien, celui de Mireille Knoll 85 ans rescapée de la rafle du Vél d'Hiv, le 23 mars, c'est la catastrophe, ils ne pouvaient transiger... ni la « justice » !

Pas de précautions à l'image de celles de F. Molins le 7 avril, meurtre reconnu sine die antisémite ! Étrange comme de l'un à l'autre...

Puis vient le 21 avril et le manifeste « contre le nouvel antisémitisme » !

<http://www.leparisien.fr/societe/manifeste-contre-le-nouvel-antisemitisme-21-04-2018-7676787.php>

Nouvel ! Tu parles... Et le fait « d'islamistes radicaux », on ne lésine pas dans le superlatif, radicaux rajouté à islamistes !

Ainsi 250 à 300 « signeurs », cela nous change des seigneurs ! Je ne m'étendrai pas sur l'analyse de ce manifeste, ses affirmations de réalités bien connues mais jusqu'alors mal-pensantes, ses insuffisances et sa courte échelle à l'islam de France chère à notre fort lucide et éclairé président de la

République, enfin obséquiosité à part, de ce qu'il reste de République...

Je ne m'étendrai pas non plus sur la réaction de responsables musulmans, vrai que cela les change un peu ! Mais cela ne leur déroule-t-il pas un tapis leur permettant de dérouler encore plus celui de la prière ?

Petite remarque sur la presse, le manifeste « contre le nouvel antisémitisme » a été publié uniquement dans le Parisien, puis a bénéficié d'échos... Par contre la colère des responsables musulmans, Oubrou en tête, ou encore l'inénarrable Boubakeur, a bénéficié d'importants relais dès le début avant d'éventuelles reprises... Je vous laisse en faire les recherches et apprécier les gémissements de la presse bien-pensante associée à celle des imams !

Il faut dire que les déconvenues s'amoncellent pour ces invités à l'insu du plein gré du peuple, enfin de celui qui n'est pas lobotomisé. Un livre « *le Nouvel Antisémitisme en France* », préfacé par la philosophe Elisabeth de Fontenay, mais « nouvel » s'y retrouve encore en exergue...

Se rajoute même une pétition :

<https://www.change.org/p/emmanuel-macron-manifeste-contre-le-nouvel-antis%C3%A9mitisme>

Là où je suis « parano », « complotiste » ou « bon pour l'hôpital psy comme mal-pensant » arrive enfin !

Et voilà Philippe Val, bien catalogué à gauche, ancien de Charlie hebdo, en somme une caution, pour rédiger un appel pour un islam dont les versets du Coran appelant au meurtre et au châtement des juifs, des chrétiens et des incroyants (quand même) seraient frappés d'obsolescence par les autorités théologiques. Mais n'en faisons pas trop, Val précisant par ailleurs qu'il s'agit de « *fournir aux croyants une interprétation* », sans expurger le Coran !

Pour dire que j'y vois une extraordinaire magouille politique...
. Premier temps, meurtre de Sarah Halimi : surtout ne pas stigmatiser la population musulmane votant « bien », consigne

politique à la justice, à supposer qu'elle en ait encore besoin...

. Deuxième temps, après une levée de protestations, il est temps d'attendre la fin des élections...

. Troisième temps, cela devient intenable nationalement et internationalement, organiser la reconnaissance du caractère antisémite du meurtre de Sarah Halimi avec les formes pour attester d'une justice indépendante dans un SPECTACLE INÉDIT DE PRÉCAUTIONS, depuis nombre d'années pour le moins...

Manque de pot si je peux me permettre malgré la gravité du sujet, le meurtre de Mireille Knoll intervient.

. S'impose alors le quatrième temps, réagir immédiatement quitte à montrer un empressement inhabituel, tranchant avec l'exceptionnelle retenue précédente.

. Cinquième temps, le contrefeu en sollicitant Val pour rédiger un manifeste qui se prononce en plus dans l'orientation souhaitée par le président de la République...

<http://resistancerepublicaine.com/2018/04/22/ls-veulent-supprimer-des-versets-du-coran-pour-aider-macron-a-nous-imposer-lislam-de-france/>

Alors vous me direz que je suis « parano », « complotiste » ou encore « bon pour l'hôpital psy comme mal-pensant », pour déviationnisme aurait-on dit dans l'ancienne URSS, mais il faut dire que tout cela est d'un déroulement bien troublant !